

LA PENSÉE DU JOUR

« La terre promise est toujours de l'autre côté du désert.  
La terre promise, c'est le bonheur pour tous et pour chacun.  
Le désert, ce sont les difficultés à vaincre, pour y parvenir.  
Nous les vaincrons ! »

Félix HOUPHOUET-BOIGNY

# FRATERNITÉ MATIN

JCH/8066

VENDREDI 2  
JANVIER  
1987

23<sup>e</sup> Année, N° 6 667  
125 F

Sénégal : 250 F Togo : 250 F  
Gabon : 250 F Burkina-Faso : 125 F  
France : 6 FF Cameroun : 250 F

LA CÔTE D'IVOIRE AU QUOTIDIEN.

LE PRÉSIDENT HOUPHOUET-BOIGNY  
DANS SON MESSAGE DE FIN D'ANNÉE

## Demeurons au service du pays



• LE CHEF DE L'ÉTAT SOUHAITE D'AUTRE PART QUE L'ANNÉE NOUVELLE SOIT PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ VRAIE

Le message de fin d'année du Chef de l'Etat à l'occasion du nouvel an cette année a été particulièrement concis. Il n'en demeure pas moins riche et d'une extrême densité. On y retient essentiellement le désir ardent du Président de la République de voir la solidarité nationale se renforcer davantage cette année.

Nationaliste convaincu et convaincant, il invite ses compatriotes à demeurer au service de la mère-patrie.

« Cette paix que nous ne pouvons imposer, assurons-en le culte parmi nous et profitons de ces journées de trêve pour pardonner à ceux qui ont pu nous offenser et réfléchir pour y renoncer à ce que notre propre comportement a pu avoir de désagréable envers autrui, de coupable à l'égard de nos devoirs de citoyens, de voisins, de parents » a-t-il déclaré.

# L'ÉVÉNEMENT

DANS SON MESSAGE DE FIN D'ANNÉE, LE CHEF DE L'ÉTAT:

**Demeurons au service  
de notre pays**



«Je souhaite que l'année nouvelle soit réellement placée sous le signe de la solidarité vraie». Tel est l'un des voeux formulés par le Chef de l'État dans son traditionnel message de fin d'année.

Caractérisée par sa concision et sa densité, cette adresse du Chef de l'État par son ardent souhait de voir tous les Ivoiriens demeurer au service de leur pays, participant de cette manière à son plus heureux destin.

Chers frères et sœurs ivoiriens,  
Chers amis de la Côte d'Ivoire,

1987 s'ouvre à nous comme la nouvelle page blanche de l'histoire de la Côte d'Ivoire indépendante que nous écrivons ensemble depuis plus d'un quart de siècle.

Elle nous est offerte pour que nous la marquions d'actions positives, claires, nettes et propres.

C'est dans la paix, la concorde et le travail que nous continuerons notre tâche, que l'aide de Dieu rendra toujours plus féconde si nous observons les vertus de charité et de justice qui aident les affligés à supporter leur condition et justifient la réussite de ceux que le destin a favorisés quand ils savent en partager les bénéfices avec plus malheureux.

Je souhaite que l'année nouvelle soit réellement placée sous le signe de la solidarité vraie.

Que notre joie ne nous fasse pas oublier ceux de nos frères qui ont disparu cette année.

Ma pensée aimante rejoint aussi bien en ce jour les anciens qui ont fait notre pays que les jeunes précocement arrachés à la vie et en particulier les victimes du devoir auquel ils se sont sacrifiés.

Aidons leurs familles à supporter l'immense tristesse qui les accable.

En regardant vers l'avenir et dans l'amitié avec tous les peuples de la terre, je forme le vœu que le miroir de la conscience universelle reflète enfin le magnifique visage de la paix dont l'image tant souhaitée est toujours brouillée ou défigurée par le tumulte des passions serviles.

Cette paix que nous ne pouvons imposer, assurons en le culte parmi nous et profitons de ces journées de trêve pour pardonner à ceux qui ont pu nous offenser et réfléchir pour y renoncer à ce que notre propre comportement a pu avoir de désagréable envers autrui, de coupable à l'égard de nos devoirs de citoyens, de voisins, de parents.

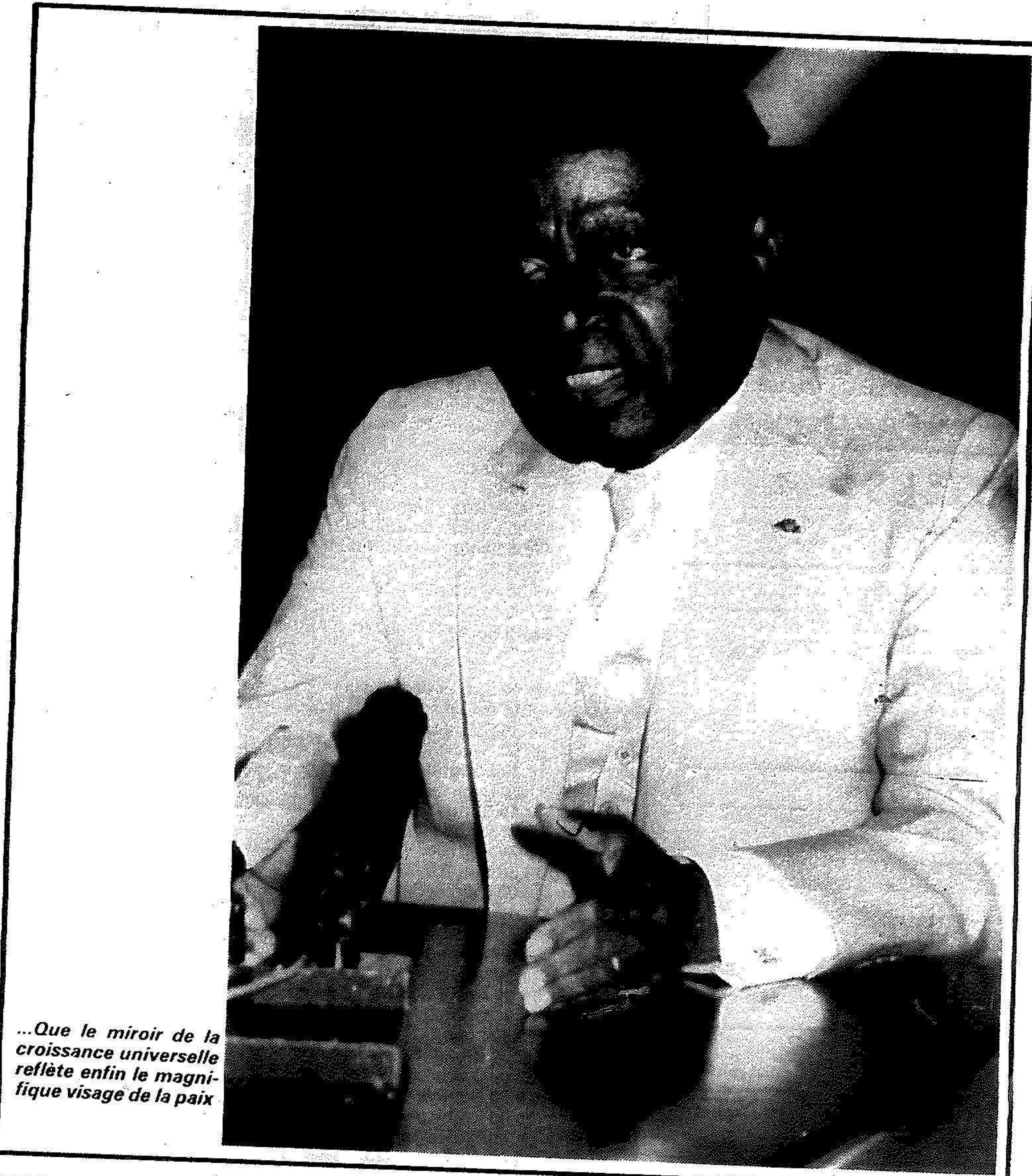
A vous tous, chers frères, chers amis, je souhaite de tout l'amour ardent que je vous porte, la santé, la prospérité et le bonheur.

Que 1987 soit une année de joie, d'union et de concorde.

Chers frères et chères sœurs, présents ou éloignés de la Côte d'Ivoire, demeurons à son service dans la fierté de participer de toutes nos forces à son plus heureux destin.

Bonne et heureuse année!

**Félix Houphouet-Boigny**



## **NOUVEL AN**

### **CE MATIN AU PALAIS DE LA PRÉSIDENCE, Vœux au Chef de l'État**

Le Président de la République recevra, aujourd'hui vendredi 2 janvier 1987 dans le grand salon du Palais de la Présidence, les vœux du Nouvel An du corps diplomatique et des corps constitués.

La cérémonie se déroulera dans l'ordre suivant:

- 9 H 45 Le président de l'Assemblée Nationale,  
Le président du Conseil Economique et Social,  
Le président de la Cour Suprême,  
Le grand chancelier de l'Ordre National,
- 9 H 50 Les membres du Gouvernement,  
10 H 00 Le corps diplomatique,  
(Echange d'allocution entre le Président de la République et le doyen),
- 10 H 10 Les organisations internationales,
- 10 H 15 Les membres du Bureau Politique,
- 10 H 18 Le bureau de l'Assemblée Nationale, conduit par le vice-président,
- 10 H 20 Le bureau du Conseil Economique et Social conduit par le vice-président,
- 10 H 22 Les conseillers de la Cour Suprême conduits par le vice-président,
- 10 H 25 Les membres du Conseil National de l'Ordre,
- 10 H 28 Le préfet d'Abidjan et les secrétaires généraux de la préfecture,

10 H 30 Le maire et le Conseil municipal d'Abidjan, le Bureau de l'Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire,

10 H 32 Les représentants des différents cultes,

10 H 37 Les officiers généraux, le chef d'Etat-Major et les officiers supérieurs de son Etat-Major,

10 H 42 Les magistrats de la Cour d'Appel du tribunal de première instance et des parquets,

10 H 44 Le recteur, le Conseil et les professeurs de l'Université nationale,

10 H 46 L'Association des Femmes Ivoiriennes,

10 H 48 Le Conseil de l'Ordre des avocats et les officiers ministériels,

Le Conseil de l'Ordre des médecins, Le Conseil de l'Ordre des pharmaciens,

Le Conseil de l'Ordre des architectes

10 H 53 Le Comité exécutif de l'Union Générale des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI)

10 H 58 Les Chambres consulaires et l'Union patronale de Côte d'Ivoire (UPACI),

11 H 00 Le M.E.C.I.

■ Tenue de ville, uniforme

Les différents corps constitués sont priés d'arriver dix minutes avant l'heure prévue.